

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois 1 an
Chalon..... 5 fr. 9 fr. 18 fr.
Saône-et-Loire et
limitrophes.. 6 fr. 11 fr. 20 fr.
Autres départ.. 7 fr. 13 fr. 25 fr.

Les abonnements partent du 1^{er} ou du 15
de chaque mois.

LE COURRIER

TÉLÉPHONE 48

DE SAONE-ET-LOIRE

Télégrammes COURRIER-CHALON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

ADMINISTRATION ET GÉRANCE :

H. LABARGE

Directeur de l'Imprimerie

Adresser ce qui concerne l'Administration à M. le Directeur de l'Imprimerie.

Rédaction & Administration : 7, Rue des Tonnelliers, CHALON-SUR-SAONE

Adresser ce qui concerne la Rédaction à M. le Directeur du Journal.

ANNONCES

Annouces..... la ligne 0.25
Réclames..... — 0.50
Faits divers..... — 1.
Chronique locale..... — 2.

Les annonces sont reçues toutes
seulement à l'Agence FOURNIER
à Chalon, 59, Grande-Rue ou à Lyon
16, rue Comfert; à Paris, 25, place
de la République, et dans toutes les
succursales.

DIRECTEUR POLITIQUE

Rédacteur en chef :

EMILE DESHAYS

L'Allemagne a déclaré lundi soir la Guerre à la France

Une déclaration de Sir Edouard Grey à la Chambre des communes

Avis à nos Lecteurs

Le Courrier ne doit pas être vendu plus de cinq centimes.

La Presse et l'état de siège

Il est interdit dès la promulgation de l'état de siège de publier des informations et renseignements autres que ceux qui seraient communiqués par le Gouvernement ou le commandement sur les points suivants :

Opérations de la mobilisation et du transport des troupes et du matériel ;
Effectif des hommes sous les armes ;
Composition des corps de troupes, des unités supérieures et des détachements. Ordre de bataille ;

Effectif des hommes restés ou rentrés dans leurs foyers. — Mesures prises à leur égard ;

Effectif des blessés, tués ou prisonniers ;

Travaux de défense achevés, en cours d'exécution ou en projet ;

Situation de l'armement, du matériel

« A l'appui de cette déclaration de guerre, la note invoque des faits mensongers comme le fait que des aviateurs ont survolé Bruxelles et ont laissé tomber des bombes sur Nuremberg » (111)

Il a fait un exposé des griefs allemands. Il a d'abord présenté des observations sur « le pillage des boutiques allemandes » à Paris.

M. Viviani a dit qu'il déplorait ces actes mais a fait remarquer à l'ambassadeur d'Allemagne qu'il préparait précisément une note relevant à l'actif des Allemands des faits autrement plus graves.

Il y eut encore un court échange d'observations.

Puis l'ambassadeur a déclaré qu'il quittait Paris.

L'entrevue, en tout, avait duré trois minutes.

Peu de temps après, par une note adressée au ministre des Affaires étrangères, M. de Schön demandait la remise de ses passeports.

LE DEPART DE L'AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE

Paris, 4 août.

L'ambassadeur d'Allemagne a quitté Paris lundi soir.

Ce départ qui, en d'autres circonstances, eût pu revêtir un certain cachet de grandeur, fut lugubre, sinistrement lugubre.

En prévision de manifestations possibles, un important service d'ordre avait été organisé, empêchant tout stationnement aux abords de l'ambassade.

A cinq heures de l'après-midi, ce service d'ordre fut encore renforcé. Un incident assez vif avait, en effet, marqué le retour de M. de Schön à l'ambassade, après sa visite à M. Viviani; un Français, revenu depuis deux jours d'Allemagne et qui, à la frontière, avait été dépouillé de son automobile, mis à demi-nu et bafoué d'ignoble façon, se précipita sur l'ambassadeur

— C'est, répondit M. Malvy, parce que cela était nécessaire.

— Votre réponse me suffit, déclara M. Lasies, et je ne vous retire rien de ma confiance.

Après le départ du ministre de l'Intérieur, des députés appartenant à toutes les nuances politiques, au nombre de cent soixante au moins, se rendirent spontanément dans l'un des bureaux de la Chambre pour délibérer sur la situation.

Des discours d'un patriotisme élevé furent prononcés par plusieurs orateurs et notamment par M. Bedouce, député socialiste, qui fut longuement acclamé.

Finalement, la réunion décida qu'il fallait voter sans discussion tous les crédits demandés par le gouvernement pour la défense nationale. Cependant, quelques députés émettent l'avis qu'il conviendrait d'attendre vingt-quatre heures avant de voter les crédits, le Reichstag devant se réunir hier au soir pour examiner les crédits demandés par le gouvernement impérial.

Une délégation a été chargée de conférer à ce sujet avec M. Viviani.

LA SEANCE DU PARLEMENT

Paris, 3 août.

C'est à trois heures que se réuniront, mardi après-midi, les membres du Sénat et de la Chambre.

A la Chambre, à l'ouverture de la séance, M. Viviani, président du Conseil, fera une déclaration à laquelle, selon toute vraisemblance, le président de la Chambre répondra.

Le président du Conseil déposera ensuite une série de projets de lois destinés à fournir au gouvernement toutes les ressources dont il peut avoir besoin dans les circonstances présentes.

Par un premier projet de loi, le gouvernement demandera...

près d'eux sur la nécessité de réaliser, dans les circonstances présentes, l'union de tous les Français. Répondant à la pensée du gouvernement les directeurs des compagnies ont consenti à la réintégration des cheminots.

MOBILISATION DE L'ARMÉE ET DE LA FLOTTE ANGLAISE

Paris, 3 août.

« Londres. — On annonce la mobilisation de la flotte et de l'armée anglaise. »

INCIDENT A LA FRONTIERE FRANÇAISE

De nouvelles violations de frontière ont eu lieu hier matin.

Des réquisitions ont été faites par des troupes allemandes sur le territoire français, à Lepuix, près de Belfort, et à Saint-Ail.

Des détachements allemands se sont présentés dans les fermes et ont exigé des paysans qu'on leur livre des bestiaux.

A dix heures, à Chavanettes, des cavaliers allemands ont surgi et ont détruit les fils téléphoniques et télégraphiques.

D'autre part, des patrouilles allemandes ont franchi la frontière, au col d'Urbeis, sur la route de Schlestadt et à Loupach, au col du Bonhomme, dans la région de Fraize. De même qu'à Chavenettes, elles ont coupé les fils et détruit les cabines télégraphiques.

Toujours dans la région de Belfort, à Vellecot, trois reconnaissances d'officiers ont franchi la frontière, suivies d'un escadron au complet. Mais tout aussitôt un escadron français est intervenu qui leur a donné la chasse. Les Allemands se sont retirés en arrière de la ligne frontière.

Le préposé des douanes qui a été blessé s'appelle Laibe.

A Emberruënil, quatre uhlands ont été...

de jeter l'alarme ou de renseigner les assiégeants, que le gouvernement publie chaque jour un bulletin détaillé absolument véridique pour le bien et pour le mal.

Il ajoute qu'il pourrait être constitué un bureau permanent qui constituerait un intermédiaire entre le gouvernement et les journaux.

LES COMMUNICATIONS AUX MILITAIRES SOUS LES DRAPEAUX

PARIS. — Jusqu'au 5 août, les communications aux militaires aux armées devront être faites aux lieux mêmes où les militaires ont été convoqués. A partir de cette date, des affiches placardées dans les mairies et les bureaux de poste renseigneront le public.

LE MORATORIUM PROROGEANT LES DETTES

PARIS. — Une affiche du ministre des finances annonce un moratorium prorogeant les dettes jusqu'au 31 août. Il s'applique aux dépôts et comptes courants. Les déposants ne peuvent retirer que 250 francs et 5 % en plus.

LA MOBILISATION

PARIS. — Le départ des mobilisés s'est effectué, hier, avec le même entrain que la journée précédente. Ils étaient l'objet de chaudes ovations.

Les principales artères ont présenté une vive animation jusqu'à une heure très avancée dans la nuit. Les gares étaient littéralement envahies.

Des colonnes de manifestants ont parcouru les grands boulevards et les principales artères. Quelques incidents se sont produits. Quelques Allemands ayant crié : « Vive l'Allemagne ! » ont été lynchés.

L'APPROVISIONNEMENT DE LA CAPITALE

tel où se trouvent des troupes en tenue de campagne.

On suppose que ces mitrailleuses sont destinées à la lutte contre les avions.

LES HOSTILITES GERMANO-BELGES AURAIENT COMMENCE

BRUXELLES. — Une dépêche de Liège signale que ce matin à 4 heures, un fort a tiré un coup de canon auquel les autres forts ont répondu.

On dément d'autre part le bruit qui avait couru de la prise de Maestricht et de la destruction du pont de Vise.

EN RUSSIE

UNE DECLARATION DU TSAR

Saint-Petersbourg, 3 août.

Hier, au Palais d'Hiver, le tsar a adressé les paroles suivantes aux représentants de l'armée et de la flotte :

« Je déclare ici solennellement que je n'aurai pas la paix avant que le dernier soldat ennemi n'ait quitté notre territoire et je m'adresse à vous tous, représentants de mes chères troupes de la garde et des troupes de la circonscription militaire de Saint-Petersbourg réunies et, en votre personne, à toute mon armée unie unanimement et forte comme un mur de granit et je la bénis pour l'œuvre de guerre. »

LE GRAND-DUC NICOLAS NOMME GENERALISSIME DES ARMÉES RUSSES

Saint-Petersbourg, 3 août.

Le grand-duc Nicolas Nicolaitch est nommé généralissime des forces armées de la Russie. L'état de guerre est déclaré dans un certain nombre de provinces.

Le ministère de la guerre porte à la connaissance du public la nécessité absolue d'efforts communs pour tenir secrètes toutes les mesures militaires. Le ministère commande la plus grande réserve et la